



AFFAIRES SCOLAIRES

Année scolaire 2022-2023

Comment inscrire votre enfant dans une école de La Jarne ?

L'inscription dans une des écoles de La Jarne s'effectue en deux étapes :

- **Etape n° 1 : La pré-inscription à la mairie**

La fiche de pré-inscription disponible à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture au public (*) doit être retournée remplie et accompagnée de la copie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et de la copie du livret de famille (ou de l'extrait d'acte de naissance).

Après validation, le dossier de pré-inscription est transmis à l'école concernée et nous vous en informons par téléphone ou par mail.

- **Etape n° 2 : L'inscription à l'école**

L'inscription définitive se fait ensuite auprès de la directrice ou du directeur de l'école, vous devez vous présenter muni.e.s :

- ✓ du livret de famille (ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance),
- ✓ de l'acte de jugement en cas de divorce (modalités de garde),
- ✓ du carnet de santé de votre enfant,
- ✓ d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique),
- ✓ du certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école le cas échéant.

Pour les enfants actuellement en classe de grande section, merci de bien vouloir prendre rendez-vous avec le directeur de l'école élémentaire selon les horaires indiqués ci-dessous.

<u>Ecole maternelle</u> La Pierre Levée Directrice : Mme Jézéquel ☎ 05.46.27.10.33 @ em-lajarne@ac-poitiers.fr	Vous pouvez prendre rendez-vous avec la directrice : - Lundi 2 mai - Mardi 3 mai - Vendredi 6 mai - Jeudi 5 mai de 16h45 à 17h45 } de 16h45 à 19h
<u>Ecole élémentaire</u> La Pierre Levée Directeur : M. Fleurant ☎ 05.46.56.60.89 @ e-lajarne@ac-poitiers.fr	Vous pouvez prendre rendez-vous avec le directeur : - Lundi 2 mai - Lundi 9 mai - Lundi 16 mai - Lundi 23 mai - Vendredi 21 mai - Lundi 30 mai } de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h

(*) **Horaires d'ouverture de la mairie au public :**
(dans le respect des mesures sanitaires en vigueur)

lundi à vendredi de 9h à 12h
lundi et mercredi de 13h30 à 18h

Renseignements :

Mairie de La Jarne – 12 ter, rue de l'Eglise – 17220 LA JARNE – Tél : 05.46.56.63.64 – Fax : 05.46.56.74.43 – accueil@lajarne.fr

